

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE NICE COTE D'AZUR  
REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
du 17 septembre 2008**

La séance est ouverte à 17 h 15  
sous la présidence de monsieur Christian Estrosi,  
président de la Communauté d'Agglomération de Nice Côte d'Azur

**M. LE PRESIDENT**.- Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Je vous propose de désigner Hervé Paul en qualité de secrétaire de séance et je lui demande de bien vouloir procéder à l'appel nominal des membres du bureau.

*Monsieur Hervé Paul procède à l'appel des membres du bureau communautaire.*

Je vous remercie. Le quorum étant atteint, nous commençons nos travaux.

Sur le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2008, y a-t-il des observations ?

*Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2008 est approuvé à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,  
PRESIDENT**

**o.1 Charte de coopération et de solidarité - Fonds de concours 2008 - Affectation - Convention avec la commune de Tourrette-Levens**

***La délibération n° 0.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**0.2 Charte de coopération et de solidarité - Fonds de concours 2008 - Affectation - Convention avec la commune de Beaulieu-sur-Mer**

*La délibération n° 0.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**0.3 Répartition de l'écrêtement de monsieur le président**

*La délibération 0.3 est retirée.*

**0.4 Répartition de l'écrêtement de monsieur Eric CIOTTI, vice-président**

**M. LE PRESIDENT.**- Il s'agit de la répartition de l'écrêtement de monsieur Eric CIOTTI en faveur de monsieur Alain PHILIP.

*La délibération n° 0.4, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR LOUIS NEGRE,  
PREMIER VICE-PRESIDENT**

**1.1 Fixation d'une indemnité accessoire au profit d'un agent**

*La délibération n° 1.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**1.2 Projet d'extension du réseau d'assainissement et création d'un poste de relevage - Quartier du Breck situé sur les communes de Nice et Saint-André de la Roche - Acquisition d'une parcelle de terrain communal et constitution de servitudes de passage de canalisation - Signature de l'acte**

*La délibération n° 1.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**1.3 Conférence « internet des objets, internet du futur » - Convention de partenariat avec la fondation Sophia-Antipolis - Participation financière**

*La délibération n° 1.3, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**1.4 Pôle de compétitivité PEGASE PACA - Intérêt communautaire du soutien à l'association - Convention cadre - Financement d'actions**

*La délibération n° 1.4, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Nous abordons les dossiers de monsieur Henri REVEL qui vous répondra si vous avez des questions.

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR HENRI REVEL,  
VICE-PRESIDENT**

**2.1 Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) des Alpes-Maritimes - Signature du renouvellement de la convention constitutive du CDAD 06**

**M. LE PRESIDENT.**- Il s'agit d'approuver l'adhésion de notre communauté au groupement d'intérêt public « conseil départemental d'accès au droit des Alpes-Maritimes ».

Il faut en même temps désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de ce conseil départemental d'accès au droit. Je vous propose de désigner madame Martine OUAKNINE en qualité de titulaire et monsieur Eric BORGHINI en qualité de suppléant.

*La délibération n° 2.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**Sont désignés :**

**- titulaire : madame Martine OUAKNINE**

**- suppléant : monsieur Eric BORGHINI**

**2.2 Développement de l'habitat - Attribution d'une subvention à l'office public de l'habitat Côte d'Azur Habitat pour la réhabilitation de 71 logements boulevard de la Madeleine « la Madeleine Sabatier » à Nice - Affectation de l'aide à la pierre et affectation de l'autorisation de programme PLH 2008**

*La délibération n° 2.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR ERIC CIOTTI,  
VICE-PRESIDENT**

- 5.1 Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transports urbains - Société ST2N - Approbation de la contribution forfaitaire pour l'exercice 2007**

*La délibération n° 5.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

- 5.2 Réalisation de l'étude globale des transports et déplacements dans les Alpes-Maritimes - Convention cadre**

*La délibération n° 5.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

- 5.3 Politique foncière - Convention multi-sites avec l'établissement public foncier de Provence-Alpes Côte d'Azur - Avenant n° 2**

*La délibération n° 5.3, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

- 5.4 Politique foncière - Convention cadre avec l'établissement public foncier de Provence-Alpes Côte d'Azur - Avenant n° 2**

*La délibération n° 5.4, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

- 5.5 Centre national de la recherche scientifique pour l'organisation du congrès mondial de la société « ADVANCING THE SCIENCE OF LIMNOLOGY AND OCEANOGRAPHY » - Convention d'objectifs**

*La délibération n° 5.5, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

- 5.6 Information sur les aides financières obtenues pour l'exercice de la compétence énergie - Autorisation de signature des actes afférents**

*Le bureau communautaire prend acte.*

**5.7 Commission consultative économique des aéroports de la Côte d'Azur - Désignation des représentants**

**M. LE PRESIDENT**.- Il nous faut désigner des représentants. Je vous propose de désigner monsieur Eric CIOTTI en qualité de titulaire et monsieur Louis NEGRE en qualité de suppléant.

*La délibération n° 5.7, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**Sont désignés :**

- titulaire : monsieur Eric CIOTTI

- suppléant : monsieur Louis NEGRE

**5.8 Définition et mise en œuvre de prestations de communication dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier des Moulins à Nice - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Modification de la délibération n° 5.8 du conseil communautaire du 24 septembre 2007**

*La délibération n° 5.8, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**5.9 Contrat de valorisation des déchets d'emballages ménagers - Avenant n° 2**

*La délibération n° 5.9, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**M. LE PRESIDENT**.- Je passe aux rapports sur lesquels monsieur Antoine VERAN répondra s'il y a des questions.

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR ANTOINE VERAN,  
VICE-PRESIDENT**

**10.1 Acquisition mutualisée d'une orthophotographie haute précision sur le territoire des Alpes-Maritimes - Convention constitutive du groupement de commandes**

*La délibération n° 10.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR HERVE PAUL,  
VICE-PRESIDENT**

**13.1 Commune de Nice - Travaux d'extension du réseau d'eau potable communautaire - Vallon Sabatier (opération n° 272) - Lancement d'un appel d'offres ouvert**

*La délibération n° 13.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**13.2 Commune de Nice - Réhabilitation du réseau d'assainissement non visitable quartiers Caucade, la Bornala, Saint-Barthélémy, Quatre-Chemins et Mont-Vinaigrier (op. NIC165) - Lancement d'un appel d'offres ouvert**

*La délibération n° 13.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**13.3 Commune de Saint-Jean Cap Ferrat chemin du Phare et avenue de la Corniche - Travaux du renouvellement et de dévoiement du réseau d'assainissement (opération SJCo4) - Lancement d'un appel d'offres ouvert**

*La délibération n° 13.3, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**13.4 Communes de Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean Cap Ferrat, Beaulieu-sur-Mer, Eze et Cap d'Ail - Travaux de raccordement des eaux usées à la station d'épuration Haliotis (opération CAN15) - Autorisation de signature des marchés**

M. ROUX.- S'il était possible de mieux baliser les travaux qui s'effectuent actuellement, les travaux ont commencé devant le casino à Beaulieu-sur-Mer, dans la remontée vers le pont Saint-Jean, il n'y a aucun panneau indicateur les signalant, il serait bon de le faire.

M. PAUL.- S'agissant des premiers travaux qui ont commencé, il s'agit simplement de sondages, de travaux préparatoires. En effet, c'est vrai qu'il y a une phase de lancement des travaux qui vont commencer à partir du 13 octobre. Je pense d'ailleurs que nous serons amenés à nous rendre sur place compte tenu de l'importance des travaux qui vont être réalisés par la Communauté.

Je prends note, il n'y a pas de problème, pour tout ce qui concerne la signalisation par les entreprises, nous ferons en sorte qu'il y ait le moins de désagrément possible pour la circulation et bien sûr, surtout, pour la sécurité des usagers.

**M. ROUX**.- C'est uniquement dans un souci d'informer parce qu'on a récupéré un certain nombre de places sur la voirie, nous le savons, nous l'expliquons ; en revanche, s'il y a un panneau des services, ce sera beaucoup plus explicite et clair.

**M. REVEL**.- En principe c'est bien balisé.

**M. LE PRESIDENT**.- Chacun a pris en compte la demande de monsieur Roger ROUX. Merci, monsieur le Maire.

*La délibération n° 13.4, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**13.5 Commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat - Travaux d'extension et de dévoiement du réseau d'assainissement stade intercommunal de Beaulieu-sur-Mer/Saint-Jean Cap Ferrat, boulevard Général de Gaulle et avenue Louise Sabatier (opération SJC15) - Création d'un groupement de commandes - Lancement d'un appel d'offres ouvert**

*La délibération n° 13.5, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MADAME DOMINIQUE ESTROSI-SASSONE,  
VICE-PRESIDENTE**

**15.1 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice - Mise en œuvre d'actions portées par des associations au titre de l'année 2008 - Participation financière**

*La délibération n° 15.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**15.2 Développement de l'habitat - Agrément et attribution d'une subvention à l'entreprise sociale de l'habitat ERILIA pour la construction en vente en l'état futur d'achèvement de 6 logements en prêt locatif social boulevard de l'Armée des Alpes « Bella Vita » à Cagnes-sur-Mer - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2008**

*La délibération n° 15.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**15.3 Développement de l'habitat - Agrément et attribution d'une subvention à l'entreprise sociale de l'habitat ERILIA pour la construction en vente en l'état futur d'achèvement de 9 logements en prêt locatif social au 3/5 montée des Coteaux « Floraly » à Cagnes-sur-Mer - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2008**

*La délibération n° 15.3, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**15.4 Développement de l'habitat - Versement de la subvention du fonds d'aménagement urbain à la société anonyme PARLONIAM pour l'opération en construction neuve de 42 logements en prêt locatif social rue Charles II « Comte de Provence » à Beaulieu-sur-Mer**

*La délibération n° 15.4, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**15.5 Développement de l'habitat - Attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration 4 boulevard Raimbaldi à Nice - Affectation de l'aide à la pierre et affectation de l'autorisation de programme PLH 2008 - Avenant n° 1**

*La délibération n° 15.5, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**15.6 Développement de l'habitat - Attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration 46 boulevard Paul Montel à Nice - Affectation de l'aide à la pierre et affectation de l'autorisation de programme PLH 2008**

*La délibération n° 15.6, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**15.7 Développement de l'habitat - Attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration 126 boulevard de la Madeleine à Nice - Affectation de l'aide à la pierre et affectation de l'autorisation de programme PLH 2008**

*La délibération n° 15.7, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**M. LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des questions ?

**M. REVEL.**- J'ai oublié de vous dire, à propos du budget supplémentaire, que 6,5 millions d'euros étaient prévus aussi pour ces aides à la pierre, c'est le reste à réaliser.

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous remercie de le préciser.

Nous aurons donc à nous prononcer sur notre budget supplémentaire le 24 septembre ; en même temps que nous nous prononcerons sur la communauté urbaine, nous voterons le budget supplémentaire.

Je vous remercie. Nous avons ainsi terminé notre bureau communautaire.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 35*

☆☆☆